

 14 mai 2020,  
à PARIS

 1 jour (9h00-17h00)

Référence : OV49

## Modalité d'intervention

 Inter 320 €

 Intra Devis sur  
demande

 **VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ**

 Territoires

 Santé

 Médico-social

 **VOUS ÊTES**

Tout personnel de la fonction publique hospitalière et territoriale.

 **PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Connaître** le cadre juridique relatif aux violences sexuelles et sexistes et les discriminations (définition juridique, sanctions disciplinaires et pénales, protection fonctionnelle).
- ✓ **Prévenir** les situations de violence sexuelle, les agissements sexistes et les discriminations (outils de prévention à développer, etc.).
- ✓ **Réagir** face à une situation de violence sexuelle et sexiste ou des discriminations (en tant que témoin, collègue, responsable syndical, responsable hiérarchique ou en tant que victime).

## LES PLUS

- ✓ Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.



## CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0) 2.48.48.12.37

 information.neeria@relyens.eu

 www.neeria.com



## PROGRAMME

- 1- Le cadre réglementaire**
  - Les textes de référence
  - Définitions des violences sexuelles et sexistes
  - La notion de discrimination en milieu professionnel
- 2- Les mesures de prévention**
  - L'accompagnement et la protection des agents
  - Les principes de prévention
  - Les acteurs mobilisables
- 3- Identifier les situations de violence**
  - Les situations de harcèlement et celles qui ne sont pas du harcèlement
  - Gérer une situation de harcèlement en milieu professionnel
- 4- Respect de la différence et de la laïcité dans la fonction publique**
  - Les textes de référence
  - Les données sur les discriminations
  - Le principe de laïcité dans la fonction publique